

*Naître, mourir, renaître encore et progresser sans cesse, telle est la loi.*

# Je veux devenir un médium spirite

quelques explications



**avec le Centre Spirite Lyonnais Allan Kardec**

23 rue Jeanne Collay - 69500 BRON

Tél : 04 78 41 19 03

**Site Internet : <http://www.cslak.fr>**

**E-mail : [info@cslak.fr](mailto:info@cslak.fr)**

*Association loi 1901*

# Je veux devenir un médium spirite

« Si vous êtes candidat à la médiumnité, s'il palpite en vous la volonté d'être l'instrument des Esprits, analysez qui vous êtes afin de savoir avec qui vous aurez à communiquer. »

Un médium spirite est un ouvrier au service de la cause du bien et de l'amour du prochain. Il doit savoir se comporter comme un intermédiaire des Esprits, pour être un instrument de messages qui instruisent et éduquent.

La faculté de la médiumnité s'ouvre comme la fleur de l'espérance car elle nous montre que personne ne meurt. La médiumnité, toutefois, lorsqu'elle n'est pas guidée par les chemins du bon sens peut troubler la vie et être un instrument de perturbation. Les médiums sont les personnes aptes à ressentir l'influence des Esprits et à transmettre leurs pensées. Cette faculté étant inhérente à l'homme, tout le monde est plus ou moins médium. On distingue différentes variétés de médiums : les médiums à effets physiques, les médiums sensitifs, les médiums auditifs, parlants, voyants, inspirés, guérisseurs, écrivains. La médiumnité n'est pas un signe de perfection, ou le fruit d'un travail, mais elle est un don de Dieu et ce don peut être retiré si on en n'utilise pas correctement, c'est à dire si on ne l'emploie pas au service du prochain.

A celle ou à celui qui ne désire pas modifier son mode de vie pour rejoindre le corps du spiritisme d'Allan Kardec, condensé dans les livres de base de la doctrine, il n'est pas conseillé de servir d'intermédiaire à ceux qui ont rejoint le monde spirituel.

## Que faut-il faire ?

Simplement vous inscrire. On vous remettra un formulaire pour noter vos coordonnées, vous recevrez avec ce document les premiers conseils sur le travail médiumnique ainsi que les statuts de notre association et votre carte d'adhérent. Le montant de la cotisation est de 10 euros par mois pour une période minimum de 6 mois.

## Comment cela va-t-il se passer ?

Le programme d'enseignement se déroule sur deux ans. La première année, vous recevrez sous forme de cours un enseignement général sur le spiritisme et ses principes. Vous apprendrez en deuxième année par la théorie les différentes phases du développement de la médiumnité et ses conséquences. Vous serez amené à comprendre le devoir, l'engagement et la responsabilité du médium. Ensuite, vous serez conduit vers un enseignement pratique par un travail de méditation fluïdique vous permettant de comprendre les mécanismes du contact avec l'au-delà. Il est également vivement conseillé de venir participer aux réunions publiques des mercredis et samedis.

## **Est-ce que je dois suivre tous les cours ?**

Cela est indispensable afin de bien comprendre et de permettre aux frères spirituels de commencer à créer des liens fluidiques entre les différents élèves : premier travail d'unité qui se met en place. Elever ses pensées, ressentir les fluides et la présence des Esprits, avoir la bienveillance de nos frères spirituels est un travail sérieux qui demande de la patience, de la persévérance et de l'attention. Si vous ne pouvez assister à certains cours, il est indispensable de le signaler. De plus, votre présence aux cours de première année conditionne votre passage en deuxième année d'étude.

## **Est-ce que l'on va me dire quel type de médiumnalité je peux développer ?**

Oui, au cours de la deuxième année, vous serez orienté vers la médiumnalité qui vous correspond. Toute personne est médium et dans notre centre, la médiumnalité se développe suivant les aptitudes morales de l'élève, son envie d'aider son prochain et la noblesse de ses sentiments.

## **Est-ce que je peux travailler chez moi ?**

Nous vous déconseillons de pratiquer seul(e) chez vous l'écriture ou de faire une évocation, le travail à réaliser est la recherche de votre perfectionnement et de votre instruction spirite. Par contre, la pratique de la prière à l'intention de votre guide est conseillée pour lui demander par exemple de vous soutenir dans votre démarche.

**Si vous désirez en savoir plus, nous vous conseillons  
comme lecture :**

- “Le livre des Esprits” d’Allan Kardec
- “Le livre des médiums” d’Allan Kardec
- “ABC de la médiumnalité” par Odilon Fernandes
- “Etude théorique de la médiumnalité” par le centre Luz Eterna
- “Le spiritisme a sa plus simple expression” d’Allan Kardec
- “Dans l’invisible” de Léon Denis
- “Dans les domaines de la médiumnalité” de Chico Xavier
- “Au pays de l’ombre” de Madame d’Espérance

***Tous ces ouvrages sont disponibles  
au centre***

## **En développant ma médiumnité, est-ce que je risque d'être sujet à une obsession ?**

Vous travaillez dans un cadre protégé par des Esprits guides du centre ayant une grande pratique des fluides et de l'environnement spirituel, toute réunion se déroule toujours dans le calme, la sérénité et la plus parfaite confiance. Si vous suivez les conseils qui vous sont donnés, vous découvrirez le bonheur d'être médium spirite.

## **Etre adhérent, qu'est-ce que cela veut dire ?**

En étant adhérent à notre association, vous pouvez participer à toutes nos réunions et rencontres organisées. Vous recevrez tous les trimestres notre bulletin d'association : " Le spiritisme ", vous pouvez aussi participer à sa réalisation. Nous disposons d'une importante bibliothèque d'ouvrages spirites ainsi que de dvd à thèmes spirites qui sont à votre disposition ; vous pouvez les emprunter. Vous recevrez un compte-rendu des réunions spirites du samedi par internet si vous avez une adresse mail ou un rapport photocopie le cas échéant.

## **Est-ce que je peux me rendre utile ?**

Nous sommes dans une association régie par la loi de 1901. Nous sommes tous bénévoles et notre groupe vit de l'intérêt que chacun porte aux activités et de la sympathie qui se crée entre les personnes.

**A celui qui ne désire pas modifier son mode de vie pour rejoindre le corps du spiritisme d'Allan Kardec, condensé dans les livres de base de la doctrine, il n'est pas conseillé de servir d'intermédiaire à ceux qui ont rejoint le monde spirituel.**

# Activités pour les adhérents

**Cours de première année** : un lundi par mois à partir de 18 heures. Inscriptions au centre.

**Cours de deuxième année** : un lundi par mois à 18 heures.

**Cours de troisième année** : travail avec les médiums du groupe lors des séances du mercredi à 18 heures suivant un calendrier pré-établi.

**Cours de quatrième année** : lecture commentée d'un livre spirite, ouvert à tous les adhérents le vendredi à 18 heures.

**Notre bibliothèque** est riche en trésors, elle compte des livres anciens ou récents et aussi des dvds. Certains ont été donnés, d'autres sont achetés, pour la majorité et ce, grâce à vos cotisations. Vous pouvez emprunter des livres pour une durée de 3 semaines maximum.